|  |  |
| --- | --- |
|  AUTORISATION PARENTALEM. ou Mme : ................................................................................................................................* Autorise mon enfant
* N’autorise pas mon enfant

.................................................................................................................................A se rendre avec son enseignant à la salle des fêtes de Labégude pour voter pour les représentants au Conseil Municipal des JeunesDate Signature du représentant légal | https://www.ville-valbonne.fr/wp-content/uploads/2018/11/Sans-titre-2-copie.jpgllll**La commune de Labégude souhaite donner la parole aux enfants et a décidé de créer un conseil municipal des jeunes.****Elle propose également aux enfants de CE2 CM1 CM2 6ème de participer au vote pour désigner ses représentants qui :****– Représentent tous les jeunes de la commune****– F**ont**remonter les idées ou problèmes rencontrés****–** P**roposent et mettent en œuvre les projets**qui ont été choisis lors des séances plénières et validés par le conseil municipal adulte**Election: mardi 11 octobre de 15h30 à 17h**Salle des fêtes de Labégude Les enfants non-scolarisés dans la commune ou ne pouvant pas se présenter le jour de l’élection voteront par correspondance. Le vote devra parvenir à la Mairie au plus tard la veille du jour de l’élection. Le dépouillement se fera le jour même, à l’issue du vote. |